

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'Établissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 1^{er} mars 2024

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 8 mars 2024 de 8h30 à 12h45

Amphithéâtre 220

Maison des Sciences de l'Homme - MSH

4, rue Ledru

63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 2 février 2024**
- 2. Informations générales**
 - Bilan LPR
- 3. Questions stratégiques**
 - 3.1. Compte financier 2023
 - 3.2. Bilan à mi-parcours du projet d'établissement
 - 3.3. Pérennisation de l'expérimentation institutionnelle réalisée dans le cadre l'EPE UCA et définition de la liste des dossiers prioritaires
 - 3.4. Règlement intérieur de l'UCA
 - 3.5. Adhésion de l'UCA à l'association L'Initiative
- 4. Délibérations opérationnelles**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.3. Statuts de l'institut Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)
 - 4.1.4. Désignation d'un représentant des usagers pour siéger au sein du Comité électoral consultatif

- 4.2. Diffusion de la culture scientifique
 - 4.2.1. Mise en place de l'appel à projet "Création Art/Science"
- 4.3. Politique d'achats
 - 4.3.1. Bilan 2023 du plan d'action achat de l'UCA
- 4.4. Affaires financières
 - 4.4.1. Placement des fonds issus de legs
- 4.5. Formation et vie universitaire
 - 4.5.1. Renouvellement du Label Génération 2024 (information)
- 4.6. Ressources Humaines
 - 4.6.1. Lignes directrices de gestion de l'établissement relatives au régime indemnitaire des enseignants et des chercheurs (LDG RIPEC)
 - 4.6.2. Valorisation d'activités complémentaires à l'exercice de la mission principale
 - 4.6.3. Dons de jours de congés à l'UCA
 - 4.6.4. Actualisation du schéma directeur handicap (information)

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

Le Président

Mathias BERNARD

UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne